

Projet d'augmentation de capital d'un montant de 1,35 milliard d'euros, pour sécuriser la mise en œuvre de la vision stratégique d'Eutelsat, avec le soutien de l'Etat et d'autres actionnaires de référence

Paris, le 19 juin 2025, Eutelsat (ISIN: FR0010221234 - Euronext Paris / London Stock Exchange : ETL) annonce un projet d'augmentation de capital de 1,35 milliard d'euros, soutenu par ses actionnaires de référence pour mettre en œuvre sa vision stratégique long terme.

Forte dynamique du marché de la connectivité LEO (orbite terrestre basse¹), avec un fort potentiel de création de valeur

Eutelsat est l'un des deux seuls opérateurs mondiaux disposant de constellations en orbite terrestre basse (LEO) exploitées commercialement, et le seul exclusivement dédié aux marchés B2B (Business-to-Business) et B2G (Business-to-Government). Alors que le marché de la connectivité devrait croître dans le monde à un rythme de +12% par an entre 2025 et 2029, le marché de la connectivité LEO, évalué à plus de 2,1 milliards d'euros en 2025², devrait croître à un taux de croissance annuel moyen de +28% sur la même période, et ainsi être multiplié par cinq dans les huit prochaines années, offrant ainsi un potentiel de croissance important à court, et moyen-long terme.

La révolution du LEO, à la fois technologique et industrielle, a fait entrer les communications satellitaires dans une nouvelle ère, en rendant possible une connectivité abordable, omniprésente et à grande échelle, avec une expérience client inédite pour le secteur. Elle ouvre un potentiel de marché considérable, allant de la réduction de la fracture numérique sur l'ensemble des segments de marché à l'échelle mondiale, à l'émergence de nombreuses nouvelles applications comme la connectivité en mobilité terrestre, maritime ou aérienne. Les barrières à l'entrée sur le marché du LEO – notamment l'accès et l'obligation de partage du spectre sécurisé par Eutelsat – limitent considérablement le nombre d'acteurs en mesure de capter cette opportunité de marché, créant ainsi des conditions particulièrement favorables pour la croissance à long-terme d'Eutelsat.

¹ En anglais : « Low Earth Orbit » ou LEO.

² Les montants relatifs au marché et à la croissance proviennent d'Euroconsult et de Novaspace.

Eutelsat, seul opérateur disposant de satellites en orbites géostationnaire (GEO) et terrestre basse (LEO) et seul opérateur européen disposant d'un réseau LEO pleinement opérationnel, idéalement positionné pour bénéficier de l'essor du marché de la connectivité

Eutelsat est idéalement positionné pour saisir cette opportunité de marché grâce à son activité géostationnaire (GEO) historique rentable et génératrice de flux de trésorerie importants, son envergure opérationnelle, sa dynamique commerciale et son positionnement ciblé sur les applications destinées aux clients professionnels et institutionnels. Depuis l'acquisition de OneWeb, le Groupe a étendu sa couverture satellitaire – en voie d'être finalisée d'ici la fin d'année 2026, a obtenu les approbations réglementaires requises sur de nombreux segments cibles, a développé son réseau de distribution et a amélioré son offre tout en maintenant des niveaux de service élevés, comme en témoigne son pipeline commercial représentant 3,7 milliards d'euros et provenant majoritairement du segment de la connectivité. L'équipe de management d'Eutelsat capitalisera ainsi à l'avenir sur l'amélioration de ses opérations (e.g. charges utiles, déploiement de portails de réseaux satellite³), sur une stratégie commerciale différenciante (concentrée sur les marchés B2B et B2G), sur son offre multi-orbites GEO et LEO résiliente et sur son fort ancrage européen. Ses droits prioritaires d'accès au spectre lui confèrent un avantage unique pour l'exploitation des ressources du spectre et la coordination avec les autres acteurs du LEO.

En tant que seul opérateur européen disposant d'un réseau LEO pleinement opérationnel, Eutelsat est en mesure de jouer un rôle stratégique dans le soutien à des secteurs critiques tels que les communications militaires, la cybersécurité et la connectivité gouvernementale sécurisée, en parfaite cohérence avec les objectifs d'autonomie stratégique de l'Union européenne et de l'OTAN. Le contrat cadre d'une durée de 10 ans avec les Forces Armées françaises annoncé cette semaine, renforçant l'intégration des moyens civils et militaires (programme Nexus) pour un montant maximal d'1 milliard d'euros, illustre le rôle stratégique de la constellation LEO dans le modèle de défense et de communications spatiales souveraines françaises.

De plus, à travers son rôle de principal investisseur privé du programme IRIS² (Infrastructure for Resilience, Interconnectivity and Security by Satellite) de l'Union Européenne, le

³ En anglais : « Satellite Network Portals » (ou SNPs)

partenariat public-privé visant à créer une constellation multi-orbites pour fournir des services sécurisés de communication à l'UE et ses Etats Membres, Eutelsat confirme son rôle central de garant de la souveraineté de l'Europe en matière d'espace et de connectivité.

Augmentation de capital de 1,35 milliard d'euros d'ici la fin de l'année visant à soutenir le plan stratégique ainsi que les ambitions à long terme de la société

Eutelsat envisage de lever 1,35 milliard d'euros de fonds propres par le biais (i) d'une augmentation de capital réservée de 716 millions d'euros à un prix par action de 4 euros, représentant une prime de +32%⁴ par rapport au cours moyen de l'action Eutelsat pondéré par les volumes (VWAP) des 30 derniers jours sur Euronext Paris (l'« Augmentation de Capital Réservee »), qui serait souscrite par l'État français via l'Agence des Participations de l'État (« APE »)⁵, Bharti Space Limited, CMA CGM et le Fonds Stratégique de Participations (« FSP »), et (ii) d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de 634 millions d'euros (l'« Augmentation de Capital avec DPS »), qui serait souscrite par les investisseurs mentionnés ci-dessus pour leur quote-part du capital de la société après réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee.

Avant l'approbation de l'Augmentation de Capital Réservee par les actionnaires d'Eutelsat, l'APE fera l'acquisition des actions d'Eutelsat actuellement détenues par Bpifrance Participations, à un prix par action égal au prix de souscription de l'Augmentation de Capital Réservee. En conséquence, le membre du Conseil d'administration représentant Bpifrance Participations serait remplacé par un représentant de l'État français.

Cette augmentation de capital représente une étape cruciale dans la feuille de route stratégique et financière d'Eutelsat, lui garantissant les ressources nécessaires à la mise en œuvre de sa vision stratégique. Couplée à un plan de refinancement de sa dette, elle permettra de renforcer la flexibilité financière de la société en accélérant son désendettement, et de soutenir l'investissement dans ses capacités existantes en orbite basse (LEO) et la future constellation IRIS². Avec la réduction de son niveau d'endettement à environ 2,5x⁶ à la fin de l'exercice 2025-26, Eutelsat pourra refinancer sa dette de marché, lever des

⁴ Prix moyen pondéré par les volumes (VWAP) sur les 30 dernières séances de bourse arrêté à la clôture du 18 juin à 3,02 € (Source : Bloomberg)

⁵ Investissement du Gouvernement Français via l'Agence des Participations de l'Etat (« APE »)

⁶ Après impact de la cession partielle des infrastructures au sol de 0,5 milliard d'euros.

financements crédit exports et prolonger les échéances de sa dette bancaire afin de couvrir pleinement les besoins de financement de son plan à moyen terme.

L'État français via l'APE, Bharti Space Limited, CMA CGM et le FSP (ensemble les « Investisseurs de l'Augmentation de Capital Réservee ») ont confirmé leur accord pour souscrire à l'Augmentation de Capital Réservee et à l'Augmentation de Capital avec DPS pour la quote-part de leur détention au capital à l'issue de la réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee. Ces accords sont notamment soumis à l'approbation des actionnaires lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra autour de la fin du troisième trimestre de cette année 2025, aux autorisations réglementaires usuelles, ainsi qu'à la conclusion, dans des conditions mutuellement acceptables, d'un pacte d'actionnaires modifié, non-concertant reflétant la structure de l'actionnariat post Augmentation de Capital Réservee. L'augmentation de capital a été unanimement approuvée par les membres présents ou représentés du conseil d'administration d'Eutelsat. Sous réserve de ce qui précède, les Investisseurs de l'Augmentation de Capital Réservee se sont également engagés à voter en faveur de l'opération lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (qui procéderait aux changements de gouvernance⁷ en lien avec l'Augmentation de Capital Réservee, et donnerait au conseil d'administration une délégation dans un plafond à fixer pour émettre des actions nouvelles de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription en vue de l'Augmentation de Capital avec DPS) et à maintenir leur participation jusqu'au lancement de l'Augmentation de Capital avec DPS.

L'Augmentation de Capital Réservee et l'Augmentation de Capital avec DPS devraient être réalisées au plus tard d'ici la fin de l'année 2025.

L'Augmentation de Capital Réservee serait souscrite par l'État français via l'APE pour 526,4 millions d'euros, Bharti Space Limited pour 31,4 millions d'euros, CMA CGM pour 100,4 millions d'euros et le FSP pour 57,8 millions d'euros.

⁷ En l'état des discussions, le pacte non-concertant prévoirait une représentation au conseil d'administration des Investisseurs à l'Augmentation de Capital Réservee proportionnelle à leur détention au capital (avec une moitié d'administrateurs indépendants).

Des discussions sont en cours avec d'autres investisseurs, y compris le gouvernement britannique⁸, pour participer au renforcement des fonds propres de la Société dans le calendrier envisagé.

À la suite des deux augmentations de capital susvisées, et sous réserve de la participation d'autres investisseurs, l'État français détiendrait une participation de 29,99% du capital et des droits de vote, tandis que Bharti Space Limited, CMA CGM et le FSP détiendraient respectivement 18,70%, 7,81% et 5,22% du capital et des droits de vote, étant précisé que les participants aux augmentations de capital réservées ne se trouveront pas en situation d'offre publique obligatoire.

Perspectives financières : une croissance solide avec un profil de marge parmi les plus attractifs du secteur

Eutelsat affiche des perspectives de croissance et de rentabilité parmi les plus attractives du secteur, avec un chiffre d'affaires qui se situerait entre 1,5 et 1,7 milliard d'euros⁹ à la fin de l'exercice 2028-29, soutenu notamment par la forte dynamique des revenus LEO affichant une croissance nettement supérieure à celle du marché. Cette croissance devrait également favoriser un effet de levier opérationnel, permettant une amélioration progressive de la marge d'EBITDA ajusté¹⁰ pouvant atteindre un niveau d'au moins 60% d'ici l'exercice 2028-29. A plus long-terme (post exercice 2028-2029), le marché B2B de la connectivité devrait continuer de croître à un rythme de croissance annuelle à deux chiffres, guidée par une croissance toujours soutenue du marché du LEO.

Pour l'exercice 2025-26¹¹, Eutelsat vise un chiffre d'affaires en ligne avec celui de l'exercice précédent, et une marge d'EBITDA ajusté légèrement inférieure, notamment en raison de l'impact des sanctions en Russie sur l'activité Vidéo. Bénéficiant d'une forte dynamique commerciale, les revenus tirés de l'activité LEO devraient progresser d'environ 50% par rapport à l'exercice 2024-25.

⁸ via le Secrétariat d'Etat à la Science, à l'Innovation et à la Technologie du Royaume-Uni

⁹ Après impact de la cession partielle des infrastructures au sol.

¹⁰ Inclus un impact annualisé estimé de (75-80) millions d'euros sur l'EBITDA ajusté en raison de la cession partielle des infrastructures au sol.

¹¹ Avant impact de la cession partielle des infrastructures au sol.

Par ailleurs, Eutelsat confirme ses objectifs pour l'exercice 2024-25, qui seront publiés le 5 août prochain, à savoir un chiffre d'affaires des Activités Opérationnelles globalement stable par rapport à l'exercice 2023-24, et une marge d'EBITDA ajustée légèrement inférieure à celle de l'exercice 2023-24. Les dépenses d'investissements brutes sont attendues dans une fourchette comprise entre 500 et 600 millions d'euros.

Les dépenses d'investissements brutes devraient atteindre environ 1,0 à 1,1 milliard d'euros sur l'exercice 2025-26, reflétant le calendrier des principaux jalons stratégiques, dont la commande d'un premier lot de 100 satellites supplémentaires à partir de décembre 2024, ainsi que la commande de 340 satellites supplémentaires pour la constellation LEO actuelle. À partir de 2025-26, les dépenses d'investissement brutes seront concentrées sur l'activité LEO, en ligne avec la vision stratégique du groupe, principalement sur le programme Gen-1 follow-on (2 milliards d'euros d'enveloppe entre 2024-25 et 2028-29). Des dépenses d'investissement brutes sur l'activité GEO seront également déployées afin d'assurer sa continuité de services. Enfin, une enveloppe de dépenses d'investissement brutes d'environ 2 milliards d'euros sera allouée au déploiement d'IRIS², l'essentiel à partir de 2027-28.

Les augmentations de capital mentionnées ci-dessus devraient également permettre à Eutelsat de poursuivre sa stratégie de désendettement, avec un ratio d'endettement net sur EBITDA estimé à environ 2,5x à la fin de l'exercice 2025-26, assurant ainsi un financement pérenne et autonome du groupe.

Jean-François Fallacher, Directeur Général d'Eutelsat, a indiqué: « *Eutelsat entame un nouveau chapitre de son histoire, centré sur le déploiement de sa constellation en orbite basse, une véritable révolution technologique pour l'industrie satellitaire. Grâce à son positionnement GEO-LEO unique et à la couverture mondiale de sa flotte, Eutelsat a toutes les cartes en main pour s'imposer comme l'acteur incontournable du déploiement d'un secteur spatial européen souverain dans le futur. J'accueille favorablement l'augmentation de capital envisagée, qui permettra à la Société de renforcer sa solidité financière pour mettre en œuvre sa feuille de route stratégique. Je suis reconnaissant de pouvoir compter sur le soutien de l'Etat français et du soutien renouvelé d'actionnaires de référence – Bharti Space, CMA CGM et le FSP, et les remercie pour leur confiance.* »

Eric Lombard, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a déclaré: “ *L'État est fier de participer au renforcement des fonds propres d'Eutelsat pour accompagner une étape cruciale de son développement. Cette opération traduit notre volonté forte de soutenir un acteur majeur de la connectivité par satellite, secteur stratégique au cœur de la souveraineté numérique européenne, tout en favorisant un potentiel remarquable d'innovation technologique et de croissance économique durable. A travers cette opération, la France affirme sa détermination à construire, avec la société et ses partenaires européens, une filière spatiale compétitive, résiliente et souveraine, en particulier autour du programme IRIS², qui constitue un pilier essentiel de notre autonomie stratégique. Nous sommes convaincus que les fondamentaux solides de l'entreprise — son savoir-faire reconnu en orbite géostationnaire, ses solutions innovantes en orbite basse, son équipe engagée et sa vision ambitieuse — sont les clés d'un succès durable. Eutelsat ouvre un nouveau chapitre de son histoire, et l'État sera pleinement au rendez-vous pour l'écrire à ses côtés.*”

+++ENDS+++

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ CONTIENT DES INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES AU SENS DU RÈGLEMENT (UE) N° 596/2014 SUR LES ABUS DE MARCHÉ, TEL QU'AMENDÉ ET DU RÈGLEMENT BRITANNIQUE SUR LES ABUS DE MARCHÉ

Note : Goldman Sachs Bank Europe SE, Ravel & Co. et Rothschild & Co. agissent pour Eutelsat dans le cadre de la transaction. Bredin Prat et Linklaters agissent en tant que conseils juridiques d'Eutelsat.

A propos d'Eutelsat Communications

Eutelsat Group est l'un des principaux opérateurs mondiaux de télécommunications par satellite, spécialisé dans la fourniture de services de connectivité et de vidéo à travers le monde. Issu du rapprochement d'Eutelsat et de OneWeb en 2023, le Groupe est le premier opérateur de satellites GEO-LEO pleinement intégré, doté d'une flotte de 34 satellites géostationnaires et d'une constellation en orbite basse (LEO) composée de plus de 600 satellites. Le Groupe répond aux besoins de ses clients présents dans quatre segments de marché clés que sont la Vidéo, où il distribue plus de 6 500 chaînes de télévision, et les marchés à forte croissance de la Connectivité mobile, de la Connectivité fixe et des Services aux gouvernements. L'incomparable richesse de ses ressources en orbite et de ses infrastructures au sol permet à Eutelsat Group de répondre aux besoins de ses clients dans le monde entier grâce à des solutions intégrées. Le siège social de la Société est situé à Paris. Eutelsat Group emploie plus de 1 500 personnes représentant 50 nationalités différentes. Le Groupe s'engage à fournir des services de connectivité sécurisés, résilients et respectueux de l'environnement en vue de contribuer à la réduction de la fracture numérique. La Société est cotée à la Bourse de Paris (Euronext Paris) et à la Bourse de Londres sous le code mnémonique ETL. La Société est cotée à la Bourse de Paris (Euronext Paris) et à la Bourse de Londres sous le code mnémonique ETL. Pour en savoir plus, consultez le site www.eutelsat.com

Presse		
Joanna Darlington	Tel.: +33 674 521 531	joanna.darlington@eutelsat.net
Anita Baltagi	Tel.: +33 643 930 178	anita.baltagi@eutelsat.net
Katie Dowd	Tel.: +1 202 271 2209	katie.dowd@eutelsat.net
Relations Investisseurs		
Joanna Darlington	Tel.: +33 674 521 531	joanna.darlington@eutelsat.net
Hugo Laurens-Berge	Tel.: +33 670 80 95 58	hugo.laurens-berge@eutelsat.net

AVERTISSEMENT

Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont fournies aux seules fins d'illustration et reposent sur les appréciations et les hypothèses de la Direction de la Société à la date où elles sont prononcées. Ces déclarations prospectives sont tributaires de certains facteurs de risque identifiés ou inconnus. Cités à titre purement indicatif, ces risques comprennent notamment les risques liés à la crise sanitaire, des risques opérationnels comme des pannes ou des dysfonctionnements de satellites ou encore l'impossibilité de mener le plan de déploiement dans les conditions et délais prévus, certains risques liés à l'évolution du marché des télécommunications par satellite liés à sa situation concurrentielle ou aux changements technologiques qui l'affectent, des risques liés au caractère international de la clientèle et des activités du Groupe, des risques liés à l'application de la réglementation internationale en matière de coordinations de fréquences et des risques financiers liés par exemple à la garantie financière accordée au fond de pension fermée de l'organisation intergouvernementale et au risque de change. Eutelsat Communications se dégage expressément de toute obligation ou engagement de mettre à jour ou réviser ses projections, prévisions ou estimations contenues dans le présent communiqué de presse afin de refléter toutes modifications des événements, conditions, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont fondées à moins que ce ne soit requis par la réglementation applicable. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe.

Aucune communication, ni aucune information relative à l'opération visée dans le présent communiqué de presse ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise dans un quelconque pays (autre que la France et le Royaume-Uni) dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission, la souscription ou l'achat de valeurs mobilières d'Eutelsat Communications peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Eutelsat Communications n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Ce communiqué de presse ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le « Règlement Prospectus ») ou au sens du Règlement Prospectus tel que faisant partie du droit national en vertu du *European Union (Withdrawal) Act 2018* (le « *UK Prospectus Regulation* »).

Dans le cadre de l'opération envisagée, la Société mettra à disposition de ses actionnaires les documents et informations préparatoires conformément au Code de Commerce, dont le rapport du conseil d'administration préalablement à la tenue de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire envisagée. Conformément au Règlement Prospectus et au *UK Prospectus Regulation*, la Société mettra également à la disposition du public : (a) un prospectus volontaire relatif à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription préparé conformément au Règlement Prospectus lequel sera soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de l'offre au public en France et l'admission sur Euronext Paris des actions nouvelles issues de cette augmentation de capital, (b) un document d'information établi conformément à l'Annexe IX du Règlement Prospectus et devant être mis à disposition du public conformément à l'article 1(5)(bbis) du Règlement Prospectus relatif à la demande d'admission sur Euronext Paris des actions nouvelles issues des augmentations de capital réservées, et (c) un prospectus préparé conformément aux *Prospectus Regulation Rules* de la *Financial Conduct Authority* (« **FCA** ») établi en vertu de la Section 73(A) du *Financial Services and Markets Act 2000* et devant être approuvé par la FCA, en ce qui concerne les demandes d'admission des actions nouvelles à émettre dans le cadre des augmentations de capital réservées et de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription au segment *equity shares (international commercial companies secondary listing)* de la *Official List* de la FCA et à la négociation sur le marché principal des valeurs mobilières cotées de la *London Stock Exchange*.

S'agissant des États membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États Membres »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de valeurs mobilières rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États Membres. Par conséquent, les valeurs mobilières d'Eutelsat Communications peuvent être offerts dans ces États Membres uniquement : (i) à des investisseurs qualifiés, tels que définis par le Règlement Prospectus ; (ii) à moins de 150 personnes physiques ou morales par État Membre, autres que des investisseurs qualifiés (tels que définis par le Règlement Prospectus) ; ou (iii) dans tous les autres cas où la publication par Eutelsat Communications d'un prospectus n'est pas requise au titre des dispositions de l'article 1(4) du Règlement Prospectus ; et à condition qu'aucune des offres mentionnées aux paragraphes (i) à (iii) ci-dessus ne requière la publication par Eutelsat Communications d'un prospectus conformément aux dispositions de l'article 3 du Règlement Prospectus ou d'un supplément au prospectus conformément aux dispositions de l'article 23 du Règlement Prospectus.

S'agissant du Royaume-Uni, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de valeurs mobilières rendant nécessaire la publication d'un prospectus au Royaume-Uni. Par conséquent, les valeurs mobilières d'Eutelsat Communications peuvent être offerts au Royaume-Uni uniquement : (i) à des investisseurs qualifiés, tels que définis à l'article 2 du *UK Prospectus Regulation* ; (ii) à moins de 150 personnes physiques ou morales, autres que des investisseurs qualifiés (tels que définis par le *UK Prospectus Regulation*) ; ou (iii) dans tous les autres cas entrant dans le champ d'application de la Section 86 du *Financial Services and Markets Act 2000* (le « FSMA ») ; et à condition qu'aucune des offres mentionnées ci-dessus ne requière la publication par Eutelsat Communications d'un prospectus conformément aux dispositions de la Section 85 du FSMA ou d'un supplément au prospectus conformément aux dispositions de l'article 23 du *UK Prospectus Regulation*.

Ni le présent communiqué de presse, ni tout autre support se rapportant aux valeurs mobilières d'Eutelsat Communications n'ont été préparés ou approuvés par une personne autorisée (« *authorised person* ») au sens de la section 21(1) du *Financial Services and Markets Act 2000*. En conséquence, le présent communiqué de presse est destiné uniquement aux personnes qui (i) sont situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005* (tel que modifié, le « Règlement »), ou (iii) sont des personnes morales, des associations ou des partenariats non constitués en société à fonds propres élevés, (« *high net worth body corporates, unincorporated associations or partnerships* »), les administrateurs d'une fiducie de grande valeur (« *trustees of a high value trust* ») et d'autres personnes auxquelles le présent communiqué de presse pourrait être adressé conformément à la loi au sens de l'article 49(2) (a) à (e) du Règlement (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Toute valeur mobilière d'Eutelsat Communications est uniquement destinée aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition de valeurs mobilières ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué de presse ou les informations qu'il contient. Le présent communiqué de presse ne constitue pas un prospectus approuvé par la *Financial Conduct Authority* ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du FSMA.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas ou ne fait pas partie d'une offre de valeurs mobilières ou d'une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du *U.S. Securities Act de 1933*, tel que modifié (le « *U.S. Securities Act* »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement, ou dans des opérations non-soumises à cette obligation d'enregistrement. Les valeurs mobilières d'Eutelsat Communications n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du *U.S. Securities Act* et Eutelsat Communications n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre publique de ses valeurs mobilières aux États-Unis.

La diffusion du présent communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué de presse ne constituent pas une offre de valeurs mobilières aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Goldman Sachs Bank Europe SE (« GSBE ») et Rothschild & Co (« R&Co ») agissent exclusivement pour le compte d'Eutelsat Communications et de personne d'autre dans le cadre de l'opération envisagée. GSBE et (« R&Co ») ne considérera aucune autre personne comme leur client respectif et ne seront responsables envers quiconque d'autre qu'Eutelsat Communications de fournir les protections accordées à leurs clients respectifs dans le cadre de l'opération envisagée ou autrement, ni de fournir des conseils concernant l'opération envisagée, le contenu de ce communiqué de presse ou toute transaction, accord ou autre sujet mentionné dans le présent communiqué de presse.

Ni GSBE ni R&Co ni aucun de leurs administrateurs, dirigeants, employés, conseillers ou agents respectifs n'acceptent de responsabilité ou obligation de quelque nature que ce soit, ni ne font de déclaration ou ne donnent de garantie, expresse ou implicite, quant à la véracité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce communiqué de presse (ou quant à l'omission éventuelle d'informations dans le présent communiqué de presse) ou de toute autre information relative à Eutelsat Communications, à ses filiales ou sociétés associées, qu'elle soit écrite, orale, visuelle ou sous forme électronique, et quel que soit le mode de transmission ou de mise à disposition, ou pour toute perte résultant de l'utilisation de ce communiqué ou de son contenu ou découlant autrement en relation avec celle-ci.